

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres afférents au Conseil	Nombres de membres en exercice au jour de la séance	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération
10	9	9

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq février à 19 heures 00, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le vingt-trois février s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Nathalie BOCQUERAZ, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Noël GARDEN, Christophe RUET

Absents excusés : Philippe GALL

Procurations : Philippe GALL pour Gilles GUINARD

Votants : 10

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-25-02/06 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions reçues pour l'exercice 2026.

Associations	Objet	Montant subventionné en 2025	Montant demandé en 2026	Montant accordé en 2026
Oisans Solidaire	Fonctionnement 2026	200€		300 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Fonctionnement 2026	400€		400 €
Maquis de l'Oisans	Fonctionnement 2026	300€		300 €
ASSCO	Fonctionnement 2026	1500€	2000 €	2500 €
Prevention routière	Fonctionnement 2026	0€		0€
Foyer d'animation et de ski de fond du Col d'Ornon	Fonctionnement 2026	500€		500 €
	TOTAL	3200€	2000€	4000 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retenir les montants de subventions présentés ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signature,
pour expédition conforme.*

Le secrétaire de séance
Andrée BOCQUERAZ



Le Maire,
Nicole FAURE

